



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le **28 OCT. 2024**

ID : 057-245700695-20241015-D2024_125_SI-AR

DECISION 2024-125

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture et remplacement de « l'automate de la Station d'épuration de Rodemack » route d'Evange – est conclu avec l'entreprise CISATECH, 17 rue des Châteaux à 57 220 VARIZE pour un montant de 24 800 € H.T., soit un total de 29 760 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 15 octobre 2024

Le Président
Michel PAQUET

